



Les lois civiles sont-elles au dessus des lois divines ?

Existe t-il une définition de ce qu'est une loi?

Observons d'abord que **nous vivons dans un monde régi par une multitude de lois**. Citons, sans être exhaustifs, les lois qui régissent la succession des saisons et le mouvement des marées, la loi de la gravitation universelle, le principe d'Archimède, toutes les règles et lois découvertes par la physique moderne, la mécanique quantique... Les progrès scientifiques de ces derniers siècles ont été rendus possibles par la connaissance et la maîtrise de ces lois, qui échappent au pouvoir de l'homme et non pas par leur négation.

A côté des lois qui existent dans la nature et régissent le monde physique, **il existe également ce que l'on appelle traditionnellement une loi naturelle c'est à dire un certain nombre de règles qui doivent permettre à l'homme de répondre au mieux à sa finalité, en respectant sa nature**. Elles ont été **synthétisées depuis très longtemps dans les dix commandements** ou décalogue. Ces lois naturelles, « voulues par les dieux », sont au dessus de la loi civile. La vocation de la loi civile est de les mettre en œuvre.

En quoi les lois civiles sont-elles nécessaires?

Les lois sont nécessaires pour vivre en collectivité. Ainsi le code de la route permet de circuler et de se déplacer en sécurité. Il y a là une loi purement arbitraire qui fait qu'en Europe occidentale nous roulons à droite alors qu'en Grande-Bretagne la conduite se fait à gauche. **Ce qui est important, dans ce cadre, c'est que tout le monde respecte la même loi**.

Est-il possible de dire qu'il y a des lois supérieures à d'autres ?

Au dessus des lois civiles qui sont par définition entre les mains des hommes, **il y a effectivement ces lois immortelles, la loi naturelle**. La loi de la gravitation universelle ne peut pas changer, elle est là et il faut faire avec. L'homme dans ses relations sociales est dans la même situation. Il n'est pas possible de nier l'existence de lois qui régissent les relations entre les hommes. Une réflexion d'Alfred Sauvy nous le rappelle : **Dieu pardonne toujours, l'homme pardonne parfois et la nature ne pardonne jamais**.

Vous parlez de lois naturelles, est-ce que cela suppose qu'il existe une loi surnaturelle?

Bien sûr qu'il existe une loi surnaturelle parce que si **l'homme a une vocation naturelle**, il a également et surtout **une vocation surnaturelle**. Le principe et fondement de Saint Ignace l'exprime ainsi : l'homme a été **créé pour aimer, louer, servir Dieu et par cela sauver son âme**. Cette proposition de Saint Ignace est bien complétée par Saint Augustin s'écriant : « Vous nous avez fait pour vous, ô mon Dieu, et notre cœur est inquiet tant qu'il ne repose par en vous ». **Un des drames de nos sociétés modernes est de croire que l'homme peut être heureux par la simple satisfaction de ses besoins naturels**.

Donc si on répond à la question de départ ; les lois civiles sont-elles supérieures aux lois divines ?

Bien sûr que non, **la vocation des lois civiles est d'incarner les lois divines**, de les rendre aussi plus concrètes parce que le décalogue est un catalogue très général qui demande à être un petit peu précisé. La loi civile doit être au service de la loi naturelle qui est, d'une certaine manière, l'autre nom de la loi divine.

Bibliographie - Pour aller plus loin :

- **Court précis de la loi naturelle selon la doctrine chrétienne** – 1995 - Jean Madiran – Edition Difralivre - ISBN:00001872
- **Une civilisation blessée au Cœur** – 2011- Jean Madiran - Editions Sainte Madeleine ISBN:9782906972414